



275 millions d'euros pour le renouvellement d'Argentine et de Saint-Lucien

La ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, était à Beauvais le 24 janvier dernier pour la signature, avec tous les partenaires, de la convention pluriannuelle du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de Beauvais. Ce NPNRU vise à améliorer le cadre de vie, les infrastructures, les conditions de logement ou encore l'offre de services de proximité dans les quartiers Argentine et Saint-Lucien ; il va s'étaler jusqu'en 2030, pour un coût total de 274,6 millions d'euros.

Débuté en 2019 avec une opération d'ampleur, au Clos Saint-Antoine, à Argentine, le NPNRU de Beauvais est désormais bien enclenché. La signature de la convention pluriannuelle a permis d'acter les engagements de tous les acteurs de ce programme, qui va transformer en profondeur le visage des quartiers Argentine et Saint-Lucien.

Les grands objectifs du NPNRU

A Argentine

- favoriser l'intégration urbaine du quartier au sein de la ville et de l'agglomération (avec la démolition de logements en franges)
- renforcer le maillage et le rayonnement des différents pôles de vie du quartier (nouveau groupe scolaire Morvan, coulée verte, parc Joséphine-Baker...)
- améliorer et moderniser le parc de logements (réhabilitations)
- diversifier l'habitat en vue d'attirer des populations nouvelles (constructions nouvelles)

A Saint-Lucien

- désenclaver et ouvrir le quartier vers la ville (avec plusieurs déconstructions)
- mettre en valeur le patrimoine paysager et historique (réaménagement des berges et du parc Grenouillère, valorisation des vestiges de l'ancienne abbaye)
- conforter la mixité du cœur de quartier (réhabilitation de l'école, installation de la nouvelle cantine, amélioration de la visibilité des commerces...)
- améliorer, moderniser et diversifier le parc de logements pour une architecture renouvelée (réhabilitations et constructions nouvelles).

Le NPNRU en détail

Le NPNRU de Beauvais comprend 80 opérations contractualisées avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et 2 opérations contractualisées avec l'ANRU mais financées par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

5 opérations et 1 étude supplémentaires viendront compléter ce NPNRU :

- Réaménagement du parc de la Grenouillère et construction d'un local associatif - par la Ville de Beauvais (Saint-Lucien)
- Rénovation du vestige classé au titre des Monuments historiques, situé rue Louis-Prache - par la Ville de Beauvais (Saint-Lucien)
- Requalification du bâtiment A (142 LLS) - par l'OPAC de l'Oise (Saint-Lucien)
- Requalification des 5 bâtiments D3, C5, D4, D5, C6 (252 LLS) - par la SA HLM de l'Oise (Argentine)
- Construction d'une agence de proximité bailleur, au sein de la Tour A5 - par la SA HLM de l'Oise (Argentine)
- Étude d'opportunité relative à la mise en place d'une économie circulaire pour le réemploi des matériaux issus des déconstructions - par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB)

A Argentine

- 396 logements locatifs sociaux (LLS) démolis, 967 LLS requalifiés,
- 325 LLS résidentialisés
- 72 nouveaux logements
- 5 équipements démolis/reconstruits : (2 gymnases, groupe scolaire Morvan, salle des fêtes Morvan, crèche Jacoby)

- 1 équipement agrandi (médiathèque Argentine)
- 197 978 m² d'espaces publics rénovés ou créés (dont le parc Joséphine-Baker)

A Saint-Lucien

- 326 logements locatifs sociaux (LLS) démolis, 719 LLS requalifiés (dont 142 LLS du bâtiment A, via le plan France Relance),
- 54 LLS résidentialisés
- 10 nouveaux logements
- 1 rénovation des vestiges classés MH rue Louis Prache
- 1 équipement démol/reconstruit : cantine
- 2 équipements rénovés (accueil de loisirs + école du groupe scolaire Europe)
- 92 098 m² d'espaces publics rénovés

Le budget du NPNRU

Coût du projet d'ensemble : 274 635 327 € TTC, dont :

Subventions ANRU :	67 737 873 €
Prêts Action Logement :	27 786 063 €
Subventions Région Hauts-de-France :	8 400 000 €
Subvention CDC :	164 000 €
Prêt CDC :	53 999 580 €
Subvention ANAH :	40 000 €
Participation CAB :	4 632 909 €
Participation Ville de Beauvais :	79 922 481 €

Les abords du nouveau parc Joséphine-Baker seront requalifiés

En complément de la création (en cours) du parc Joséphine-Baker, les voies qui l'entourent - la rue du Poitou et l'avenue de Flandre-Dunkerque - seront requalifiées en zones de circulation apaisée.

Avec l'ouverture du nouveau parc Joséphine-Baker, programmée cet été, le quartier Argentine bénéficiera d'un grand espace de détente et de nature, d'une superficie de 15 800 m². Ce projet correspond à la volonté de la Ville de Beauvais, exprimée dans le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), d'offrir aux habitants un espace public qualitatif et apaisé.

Cette volonté se traduira aussi par l'aménagement d'une voie verte au long de la périphérie du parc, dans le cadre des requalifications de la rue du Poitou et de l'avenue de Flandre-Dunkerque.

Pour cet aménagement des abords du parc, une grande attention est encore portée au volet environnemental, que ce soit dans la gestion des eaux de pluie (infiltration dans les espaces verts, places de stationnement drainantes) ou encore dans le choix des matériaux (de qualité durable et clairs pour lutter contre les îlots de chaleur).

Un chantier en trois phases consécutives

- La 1^{ère} phase, engagée en février, consiste à supprimer l'aire de jeux située dans la rue de Rouergue, derrière La Bulle - Maison des Familles, pour y agrandir le parking public. Cette extension permettra de compenser la suppression de places de stationnement lors des phases suivantes. De nouvelles aires de jeux sont prévues, en compensation, dans le parc Joséphine-Baker. Durée des travaux d'extension du parking : 1 mois environ.
- La 2^{ème} phase consistera à requalifier la rue du Poitou, pour améliorer la qualité d'usage et

« l'ambiance » de cette voie, en y renforçant la place du piéton et en y créant une voie verte. Durée des travaux : 3 mois environ.

- La 3^{ème} phase consistera à requalifier l'avenue de Flandre-Dunkerque - laquelle sera mise en sens - avec les mêmes objectifs que pour la rue du Poitou. Durée des travaux : 4 mois environ.

Chaque phase nécessitera de neutraliser, progressivement et provisoirement, le stationnement dans la zone concernée, mais la planification du chantier a été établie pour maintenir une offre de stationnement cohérente.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 026 600 € TTC, avec des aides de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), de l'Etat, via la Dotation Politique de la Ville, et de l'Agence de l'eau. Le chantier s'achèvera au 2^{ème} semestre 2022 ; il a vocation à rendre ce secteur plus apaisé, plus sécurisé (avec également l'ajout programmé de caméras de vidéoprotection) et plus agréable à vivre.

- Phase 1 : suppression de l'aire de jeux, extension du parking
- Phase 2 : aménagement de la rue du Poitou
- Phase 3 : aménagement de l'avenue de Flandre-Dunkerque
- En cours : aménagement du parc J.-BAKER

